

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00652

Numéro SIREN : 318 623 022

Nom ou dénomination : @COM.COFIREX

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2019 sous le numéro de dépôt 121

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 04 JAN. 2013

sous le N° 121 .

Comptes annuels

Cofirex Cofirex
H

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 882	34 882		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	850 735		850 735	850 735
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	428 570	302 937	125 633	144 958
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 360 000		1 360 000	1 360 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	26 846		26 846	26 846
TOTAL (II)		2 701 033	337 819	2 363 214	2 382 538
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	9 624		9 624	8 869
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 362		1 362	1 356
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 256 988	131 275	1 125 714	1 100 901
	Autres créances	137 768		137 768	118 863
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 000 000
	DISPONIBILITES	337 340		337 340	349 778
	Charges constatées d'avance	30 571		30 571	28 323
	TOTAL (III)	2 773 652	131 275	2 642 377	2 608 090
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 474 685	469 094	5 005 591	4 990 628

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

26 846

26 846

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	797 500	797 500
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	718 680	504 733
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	673 057	618 947
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 409 237	2 136 180
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	100 000	200 000
	Provisions pour charges	81 599	74 802
Total des provisions		181 599	274 802
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	504 144	880 263
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 659	137 505
	Dettes fiscales et sociales	634 250	583 875
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	90 051	78 105
Produits constatés d'avance (1)		974 651	899 899
Total des dettes		2 414 755	2 579 646
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 005 591	4 990 628
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		673 057,04	618 947,01
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 161 234	2 076 981
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		544	713

Compte de Résultat

1/2

				30/06/2018	30/06/2017
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 320 705		3 320 705	3 317 378
	Montant net du chiffre d'affaires	3 320 705		3 320 705	3 317 378
	Production stockée			755	(5 457)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 526	3 458
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			162 258	178 253
	Autres produits			56	69
	Total des produits d'exploitation (1)			3 486 299	3 493 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			782 691	753 764
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 061	70 408
	Salaires et traitements			1 319 499	1 326 026
	Charges sociales du personnel			348 059	373 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant			101 984	71 701
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			38 354	38 959
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			63 870	80 713
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			81 599	74 802
	Autres charges			30 361	43 213
	Total des charges d'exploitation (2)			2 849 478	2 833 192
RESULTAT D'EXPLOITATION				636 821	660 509

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2018	30/06/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		636 821	660 509
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	160 000	160 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 101	1 278
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		162 101	161 278
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 877	24 786
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		16 877	24 786
RESULTAT FINANCIER		145 224	136 492
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		782 045	797 001
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	25 826	13 986
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	100 000	
Total des produits exceptionnels		125 826	13 986
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 408	30
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 408	30
RESULTAT EXCEPTIONNEL		124 418	13 956
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		233 406	192 010
TOTAL DES PRODUITS		3 774 226	3 668 965
TOTAL DES CHARGES		3 101 169	3 050 018
RESULTAT DE L'EXERCICE		673 057	618 947
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 005 591** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 774 226** euros et un total **charges** de **3 101 169** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **673 057** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **64 285** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Investissements
- Formation
- Recrutements

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	885 617					885 617
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	885 617					885 617
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	246 726		4 315		3 057	247 985
	Matériel de transport	14 262		16 240			30 502
	Matériel de bureau, mobilier	148 553		1 530			150 083
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	409 541		22 085		3 057	428 570
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 360 000					1 360 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 846					26 846
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 386 846					1 386 846
TOTAL		2 682 004		22 085		3 057	2 701 033

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	34 882			34 882
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 882			34 882
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	115 633	26 501		142 134
	Matériel de transport	12 216	4 103		16 319
	Matériel de bureau, mobilier	136 735	7 749		144 484
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 583	38 354		302 937
TOTAL		299 466	38 354		337 819

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement ne des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	850 735	
TOTAL	850 735	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	200 000		100 000		100 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	74 802	81 599	74 802		81 599
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	274 802	81 599	174 802		181 599	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	152 670	63 870	85 266		131 275
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	152 670	63 870	85 266		131 275
TOTAL GENERAL		427 472	145 469	260 068		312 874
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			145 469	160 068		
				100 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 846	26 846	
	Clients douteux ou litigieux	159 062	159 062	
	Autres créances clients	1 097 926	1 097 926	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	27 375	27 375	
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 729	37 729	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 505	27 505	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	45 160	45 160	
	Charges constatées d'avances	30 571	30 571	
TOTAL DES CREANCES		1 452 172	1 452 172	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	544	544		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	503 600	250 079	253 521	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	211 659	211 659		
	Personnel et comptes rattachés	176 175	176 175		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 474	154 474		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	275 861	275 861		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 740	27 740		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	90 051	90 051		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	974 651	974 651		
TOTAL DES DETTES		2 414 755	2 161 234	253 521	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		375 315			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		234 148
Autres créances clients		190 069
FACTURES A ETABLIR	190 069	
Autres créances		44 079
ETAT-PRODUIT A RECEVOIR	27 505	
DIVERS PROD.A RECEVOIR	15 410	
INT.COURUS A RECEVOIR	1 165	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

30/06/2018

Total des Charges à payer		455 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 479
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	935	
BANQUES CHARGES A PAYER	544	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		143 829
FRNS-FACTURES NON PARVENUES	143 829	
Dettes fiscales et sociales		294 524
CONGES A PAYER	95 446	
PERS AUTRES CHARG.A PAYER	79 174	
PROV.CH A PAYER S/ CP	38 660	
ORGAN.SOCIAUX A PAYER	53 505	
ETAT CHARGES A PAYER	10 480	
ETAT CAP-TAXE APPRENTISSAGE	3 507	
ETAT CAP-FORMATION CONTINUE	6 705	
ETAT CAP-EFFORT CONSTRUCTION	7 048	
Autres dettes		15 918
DIVERS CHARGES A PAYER	15 918	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 225,00	62,0155	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 225,00	62,0155	200 000,00

--

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

30/06/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

81 599

81 599

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

81 599

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés au passif du bilan.

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

30/06/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AUDITEC AQUITAINE	700 000	1 105 836	80,00	1 360 000	1 360 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AUDITEC AQUITAINE					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			1 505 098	170 998	160 000
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

@COM.COFIREX
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 61 RUE JEAN BRIAUD
33700 MERIGNAC
318623022 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DECEMBRE 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 673 057,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	673 057,04 euros
A titre de dividendes aux associés	400 000,00 euros
Soit 124,03 euros par part	

Le solde	<u>273 057,04 euros</u>
En totalité au compte " autres réserves "	
<i>Qui s'élève ainsi à 991 736,63 euros.</i>	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 29 décembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

886

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :

400 000,00 euros, soit 160,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

700 000,00 euros, soit 280,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 700 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

400 000,00 euros, soit 124,03 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
La Gérance*



SARL @COM.COFIREX

Société à responsabilité limitée au capital de 200.000 €

61, rue Jean Briaud

33700 – MERIGNAC

R.C.S. BORDEAUX 318 623 022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés de la société @COM.COFIREX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société @COM.COFIREX relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons, dans ce cadre, apprécié le suivi des travaux facturés d'avance et des factures à établir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Contest, le 12 décembre 2018

CABINET KRIBS S.A.



Pierre SCHMITT

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 882	34 882		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	850 735		850 735	850 735
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	428 570	302 937	125 633	144 958
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 360 000		1 360 000	1 360 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	26 846		26 846	26 846
TOTAL (II)		2 701 033	337 819	2 363 214	2 382 538
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	9 624		9 624	8 869
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 362		1 362	1 356
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 256 988	131 275	1 125 714	1 100 901
	Autres créances	137 768		137 768	118 863
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 000 000
	DISPONIBILITES	337 340		337 340	349 778
	Charges constatées d'avance	30 571		30 571	28 323
	TOTAL (III)	2 773 652	131 275	2 642 377	2 608 090
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 474 685	469 094	5 005 591	4 990 628

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

26 846

26 846

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

		30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	797 500	797 500
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	718 680	504 733
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	673 057	618 947
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 409 237	2 136 180
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	100 000	200 000
	Provisions pour charges	81 599	74 802
	Total des provisions	181 599	274 802
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	504 144	880 263
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 659	137 505
	Dettes fiscales et sociales	634 250	583 875
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 051	78 105
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	974 651	899 899
	Total des dettes	2 414 755	2 579 646
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 005 591	4 990 628
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		673 057,04	618 947,01
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 161 234	2 076 981
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		544	713

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2018		30/06/2017
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	3 320 705		3 320 705
	Montant net du chiffre d'affaires	3 320 705		3 320 705
	Production stockée			755
	Production immobilisée			(5 457)
	Subventions d'exploitation			2 526
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			162 258
	Autres produits			56
Total des produits d'exploitation (1)				3 486 299
CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			782 691
				753 764
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 061
				70 408
	Salaires et traitements			1 319 499
				1 326 026
	Charges sociales du personnel			348 059
				373 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant			101 984
				71 701
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			38 354
	- charges d'exploitation à répartir			38 959
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			63 870
	- sur actif circulant			80 713
	Dotations aux provisions			81 599
				74 802
	Autres charges			30 361
				43 213
Total des charges d'exploitation (2)				2 849 478
RESULTAT D'EXPLOITATION				636 821
				660 509

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2018	30/06/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		636 821	660 509
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	160 000 2 101	160 000 1 278
	Total des produits financiers	162 101	161 278
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 877	24 786
	Total des charges financières	16 877	24 786
RESULTAT FINANCIER		145 224	136 492
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		782 045	797 001
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	25 826 100 000	13 986
	Total des produits exceptionnels	125 826	13 986
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 408	30
	Total des charges exceptionnelles	1 408	30
RESULTAT EXCEPTIONNEL		124 418	13 956
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		233 406	192 010
TOTAL DES PRODUITS		3 774 226	3 668 965
TOTAL DES CHARGES		3 101 169	3 050 018
RESULTAT DE L'EXERCICE		673 057	618 947
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 005 591** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 774 226** euros et un total **charges** de **3 101 169** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **673 057** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **64 285** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Investissements
- Formation
- Recrutements

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	885 617					885 617
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	885 617					885 617

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	246 726		4 315		3 057	247 985
	Matériel de transport	14 262		16 240			30 502
	Matériel de bureau, mobilier	148 553		1 530			150 083
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	409 541		22 085		3 057	428 570

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 360 000					1 360 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 846					26 846
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 386 846					1 386 846

TOTAL

2 682 004

22 085

3 057

2 701 033

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	34 882			34 882			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 882			34 882			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	115 633	26 501		142 134			
	Matériel de transport	12 216	4 103		16 319			
	Matériel de bureau, mobilier	136 735	7 749		144 484			
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 583	38 354		302 937			
TOTAL		299 466	38 354		337 819			
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires								
		Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif		Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agencé aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

30/06/2018

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

850 735

TOTAL

850 735

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2018
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	200 000		100 000		100 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	74 802	81 599	74 802		81 599
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	274 802	81 599	174 802		181 599
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	152 670	63 870	85 266		131 275
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	152 670	63 870	85 266		131 275
TOTAL GENERAL		427 472	145 469	260 068		312 874

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

145 469

160 068

100 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 846	26 846	
	Clients douteux ou litigieux	159 062	159 062	
	Autres créances clients	1 097 926	1 097 926	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	27 375	27 375	
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 729	37 729	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 505	27 505	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	45 160	45 160	
	Charges constatées d'avances	30 571	30 571	
TOTAL DES CREANCES		1 452 172	1 452 172	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	544	544		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	503 600	250 079	253 521	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	211 659	211 659		
	Personnel et comptes rattachés	176 175	176 175		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 474	154 474		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	275 861	275 861		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 740	27 740		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	90 051	90 051		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	974 651	974 651		
TOTAL DES DETTES		2 414 755	2 161 234	253 521	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		375 315			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		234 148
Autres créances clients		190 069
FACTURES A ETABLIR	190 069	
Autres créances		44 079
ETAT-PRODUIT A RECEVOIR	27 505	
DIVERS PROD.A RECEVOIR	15 410	
INT.COURUS A RECEVOIR	1 165	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

30/06/2018

Total des Charges à payer		455 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 479
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	935	
BANQUES CHARGES A PAYER	544	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		143 829
FRNS-FACTURES NON PARVENUES	143 829	
Dettes fiscales et sociales		294 524
CONGES A PAYER	95 446	
PERS AUTRES CHARG A PAYER	79 174	
PROV.CH A PAYER S/ CP	38 660	
ORGAN.SOCIAUX A PAYER	53 505	
ETAT CHARGES A PAYER	10 480	
ETAT CAP-TAXE APPRENTISSAGE	3 507	
ETAT CAP-FORMATION CONTINUE	6 705	
ETAT CAP-EFFORT CONSTRUCTION	7 048	
Autres dettes		15 918
DIVERS CHARGES A PAYER	15 918	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 225,00	62,0155	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 225,00	62,0155	200 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

30/06/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite	81 599	
	81 599	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	81 599	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés au passif du bilan.

Filiales et participations

30/06/2018

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES